



Le vote pour le CSA le 8 décembre 2022 |  
CSA d'établissement / Université Montpellier

# ENGAGÉ·ES **POUR** L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET LA RECHERCHE

En 2023, le CSA (Comité Social d'Administration) remplacera le CT (Comité Technique) et le CHSCT (Comité d'Hygiène, de Sécurité et de Conditions de Travail).

Le CSA sera l'unique lieu du dialogue social de votre université. Il émettra des avis sur la **politique structurelle** de l'établissement (campagne d'emplois, calendrier, décharge, primes, bâtiments, etc.) ainsi que sur le respect des conditions de **santé et de sécurité au travail** (prévention, incidents, suivi).

**Votre parole doit y être entendue !**  
Membres de plusieurs syndicats (SNASUB, SNESUP, SNEP, SNIC, SNCS), les candidats de la FSU proviennent de tous les corps de personnels de l'Université de Montpellier.

## NOS CANDIDAT·E·S

1. Valérie VAYSSIERE-GASPARD, BIATSS SCD, SNASUB
2. Romain LARIVE, MCU Pharmacie/IRCM, SNESup
3. Sonia DUMORTIER, BIATSS SCD, SNASUB
4. Thierry GUILLET, PU FDS/L2C, SNESup
5. Isabelle ALIAGA, PRAG FDE, SNESup
6. Jean LLURBA, BIATSS SCD, SNASUB
7. Cathy GUASCH, MCU IUT Mpt-Sète/IES, SNESup
8. Patrick MONFORT, DR CNRS/HSM, SNCS
9. Sandrine MICHEL, PU Sc. Eco./ArtDev, SNESup
10. Patrick CANADAS, MCU FdS/LMGC, SNESup
11. Mireille GALLONI, MCF IUT Mpt-Sète/IRMB, SNESup
12. Vincent BERRY, PU Polytech/LIRMM, SNESup
13. Thérèse COMMES-MAERTEN, PU IUT Mpt-Sète/IRMB, SNESup
14. Damien BOULIAU, BIATSS SCD, SNASUB
15. Christine LEREDDE, MCU FDS/GM, SNESup
16. Benoit GIBERT, MCU FDS/GM, SNESup
17. Marie-Thérèse CHATEAU, MCU Pharmacie/CRBM, SNESup
18. Yann LEREDDE, MCU FDS/GM, SNESup



Je vote  F.S.U.

Vote à l'urne le Jeudi 8 Décembre

► **FAISONS ENTENDRE NOTRE VOIX** ◀  
avec les syndicats de la FSU



Je vote  F.S.U.





## SUR LE TERRAIN

Les élu·es FSU  
représentent toutes  
les catégories de  
personnels, titulaires  
ou contractuel·les et  
vacataires



### Les candidat·e·s FSU s'engagent pour lutter :

- Pour des créations de postes BIATS, E et EC
- Contre la précarisation et contre les chaires de professeur-junior
- Pour la collégialité et la transparence dans l'établissement et ses composantes
- Pour l'amélioration des conditions de travail
- Pour l'équité dans les rémunérations, les services et les carrières
- Pour que l'UM donne du sens à la transition écologique

### Qui vote aux élections pour le CSA ?

**Tous les personnels titulaires, contractuels et vacataires** (y compris les doctorant·e·s), bénéficiant d'un contrat en cours signé avant le 01/10/2022, exerçant à l'Université de Montpellier et dans les laboratoires dont l'université est tutelle et qui sont situés sur le campus universitaire, (y compris les personnels d'autres établissements et organismes de recherche)

### Ce que nous défendons

- **Collégialité et transparence dans la politique d'établissement**
  - Bilan 2018-2022** ◦ Nous nous sommes opposé·e·s à la transformation de l'UM en EPEX, à MUSE formant un État dans l'État, à l'asphyxie de la démocratie universitaire.
  - Nos propositions** ◦ Pour le respect des instances intermédiaires, élues et hiérarchiques.
  - Pour construire des décisions partagées, comprises par tous et toutes.
  - Contre les comités à multiples étages dans les pôles de recherche, les collegiums; contre le pilotage par la bureaucratie.
- **Des postes pérennes, pas des précaires**
  - Bilan 2018-2022** ◦ Nous nous sommes opposé·e·s au gel des postes en 2020 (toujours plus de contractuel·le·s et d'heures complémentaires), et à l'ouverture de chaires professeur-junior.
  - Seul point positif : la politique de repyramidage des postes MCU→PU; celle, incomplète, des postes BIATSS.
  - Nos propositions** ◦ Pour le recrutement de BIATSS titulaires sur des fonctions pérennes, au lieu des CDDs.
  - Pour la réduction des tâches administratives des personnels d'enseignement et de recherche.
- **Amélioration des conditions de travail**
  - Bilan 2018-2022** ◦ Quelques dossiers ont progressé au sein de l'UM au cours du dernier mandat, : prise en compte du handicap, discriminations, égalité femme/homme, prévention du harcèlement : ces avancées méritent d'être soulignées et amplifiées.
  - Nos propositions** ◦ Pour des enquêtes plus poussées lors d'incidents (risque chimique, risques psycho-sociaux, harcèlement, ...).
- **Services, congés, carrières, rémunérations**
  - Bilan 2018-2022** ◦ Contre la tendance actuelle au management hiérarchique, opaque, au détriment de la cohésion des collectifs de travail.
  - Nos propositions** ◦ Pour une répartition équitable des primes existantes entre le plus grand nombre d'agents.



ENGAGÉ·ES POUR  
LE SERVICE PUBLIC



#FSU pour GAGNER